



LES 9 AXES DU PLAN AIR-CLIMAT-ENERGIE

Le Plan décline les thématiques de l'air, du climat et de l'énergie en 9 axes, dont chacun participe aux objectifs régionaux.

- 1. CONSTRUCTION ET RÉNOVATION**
Stimuler le marché bruxellois de la construction durable et encourager la rénovation du bâti existant.
- 2. TRANSPORTS**
Maîtriser et rationaliser la demande de mobilité, développer les transports publics et favoriser la mobilité douce.
- 3. ECONOMIE, ENVIRONNEMENT ET EMPLOI**
L'environnement : une source d'opportunités pour les entreprises et l'emploi. Faire de Bruxelles la capitale belge et européenne de l'esprit d'entreprendre et de l'innovation – à travers l'économie circulaire, par exemple.



- 4. PLANIFICATION DE L'URBANISME**
Adapter les infrastructures urbaines pour faire face à la croissance démographique.
- 5. NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION**
Promouvoir une politique d'achats durables et la consommation de produits plus respectueux de l'environnement.
- 6. ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
Réduire la vulnérabilité de la Région aux conséquences des changements climatiques, notamment les risques accrus d'inondations et le phénomène d'îlots de chaleur urbains.

Chères Bruxelloises, chers Bruxellois,

L'année 2015 nous plonge dans l'actualité climatique avec la tenue importante de la Conférence de Paris (COP 21) en décembre.

Le Gouvernement bruxellois a déjà manifesté sa volonté d'ériger la Région en modèle en matière de gestion durable. A ce titre, il a pris l'engagement de réduire, d'ici 2025, ses émissions de gaz à effet de serre de 30%, allant au-delà de l'objectif européen.

Une première avancée a été accomplie avec l'adoption du Code bruxellois de l'air, du climat et de l'énergie en mai 2013.

Ce code prévoit l'adoption d'un instrument essentiel pour atteindre ses objectifs : le Plan Air-Climat-Energie. La finalité de ce plan vise la protection de notre environnement et donc notre santé, ainsi que la qualité de notre cadre de vie.

Le Plan fera l'objet d'une enquête publique en juin et juillet 2015 : votre opinion nous intéresse !

Je vous invite donc à consulter les documents complets mis à votre disposition sur www.environnement.brussels/enquete-airclimat, dans votre maison communale ou au centre d'information de Bruxelles Environnement. Je vous encourage à nous envoyer votre avis par lettre ou par e-mail à l'adresse : airclimat-luchtklimaat@environnement.brussels

CELINE FREMAULT
Ministre bruxelloise de l'Environnement,
de l'Energie et de la Qualité de vie

ENQUÊTE PUBLIQUE PLAN AIR-CLIMAT-ENERGIE

Votre opinion nous intéresse.
Donnez-nous votre avis !



WWW.ENVIRONNEMENT.BRUSSELS

7. QUALITÉ DE L'AIR
Améliorer les outils de modélisation ainsi que le suivi de certains lieux problématiques tels que les tunnels.

8. PARTICIPATION AUX ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX
Développer l'énergie solaire thermique et photovoltaïque, à cogénération de biocarburant, l'énergie géothermique et valoriser la biomasse dans les grandes installations urbaines.

9. LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
Mesurer l'impact des politiques énergétiques et climatiques sur les personnes les plus précarisées afin de leur fournir une aide sociale ciblée.

**PARTICIPER
À L'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Pour découvrir la manière dont les 9 axes du Plan se déclinent en différentes mesures et actions, rendez-vous sur www.environnement.brussels/enquete-airclimat ou dans votre maison communale.



INFO



02 775 75 75
WWW.ENVIRONNEMENT.BRUSSELS